

**ACCORD DE PARIS,
5 ANS APRÈS :**

**LA PENTE
PLUS RAIDE
QU'AVANT**

DEPUIS 5 ANS, QUELLE ÉVOLUTION DU CLIMAT ?

En 5 ans, l'inaction des gouvernements a rendu le défi climatique encore plus grand. À la multiplication des alertes scientifiques ont succédé des impacts de la crise climatique toujours plus fréquents, violents et meurtriers. La transition écologique n'a progressé qu'à petits pas, bien trop lentement pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris. Pourtant, alors que la planète traverse la crise sanitaire la plus profonde depuis plus d'un siècle, "l'esprit de Paris" n'a jamais été autant d'actualité : limiter le réchauffement global à 1,5°C est indispensable, pour respecter les droits des populations, le droit à la santé, donner accès à des emplois décentes et stables, à une alimentation durable, en protégeant les écosystèmes et en s'engageant pour la justice climatique. À l'échelle mondiale, européenne ou française, les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'inaction doit laisser place à un sursaut urgent et massif.

QUELLES ÉVOLUTIONS DANS LE MONDE ?



TEMPÉRATURE MOYENNE GLOBALE

Les 5 dernières années ont été les cinq années les plus chaudes depuis le début des relevés météorologiques, pour atteindre en 2020 environ 1,2°C de plus par rapport aux niveaux préindustriels. Il y a une chance sur cinq que l'objectif 1,5°C soit dépassé ponctuellement, au cours des cinq prochaines années (OMM, 2020).



ÉMISSIONS GLOBALES

Les émissions globales de gaz à effet de serre ont atteint un niveau record de 55,3 gigatonnes équivalent CO₂ en 2018. Depuis 10 ans, elles ont augmenté de 1,5 % en moyenne chaque année, avec une courte stabilisation entre 2014 et 2016. Pourtant, elles devraient baisser de 7,6 % par an pour limiter le réchauffement global à 1,5°C (UNEP, 2019).



ÉNERGIES RENOUVELABLES

La part des énergies renouvelables dans la consommation mondiale d'énergie a stagné depuis 2015, en passant de 17 % à 17,3 % seulement en 2018 (dernières données disponibles, SE4ALL 2020).



ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

En 2019, 820 événements météorologiques extrêmes ont été recensés. Ce chiffre a augmenté de plus de 20 % en 5 ans (MunichRE, 2019).



DÉPLACEMENTS DE POPULATION

En 2019, au moins 24,8 millions de personnes ont été déplacées à cause de catastrophes naturelles. Ce chiffre a bondi de 30 % en 5 ans (19,1 millions de nouveaux déplacés en 2014) (Internal displacement monitoring centre, 2019).

QUELLES ÉVOLUTIONS EN EUROPE ?

L'Europe souhaite être le premier continent à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Cela implique une accélération de la transition écologique sans précédent, une sortie des énergies fossiles rapide et une baisse drastique des émissions sur le court-terme. 5 ans après l'Accord de Paris, l'Europe est-elle sur la bonne voie ?



ÉMISSIONS GLOBALES

Les émissions de gaz à effet de serre européennes ont baissé de 24 % entre 1990 et 2019, dépassant l'objectif européen de -20% prévu pour 2020 (Eurostat). Rien qu'en 2019, l'Europe a baissé ses émissions de 4 %. Cependant, il faudrait une baisse d'au moins 7,6% par an d'ici à 2030, pour contribuer à l'objectif de 1,5 °C.



ÉMISSIONS ISSUES DU CHARBON

Les émissions issues du charbon ont été divisées par deux depuis 2012 en Europe (Beyond Coal campaign). Depuis 2016, 3 pays européens sont sortis du charbon : la Belgique, la Suède et l'Autriche. 11 autres pays ont annoncé en sortir complètement d'ici à 2030. L'Allemagne prévoit d'en sortir au plus tard en 2038, bien trop tard pour respecter ses engagements climatiques.

Depuis 2020, la Pologne et la Tchéquie discutent enfin de dates de sortie.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les énergies renouvelables représentent 40% de l'électricité produite en Europe passant devant les énergies fossiles pour la première fois en 2020.

Cinq ans auparavant, elles ne représentaient que 30 % de l'électricité en Europe, loin derrière les énergies fossiles. Un changement permis notamment par les pays scandinaves, l'Allemagne et le Portugal. La consommation électrique de ce dernier a même été alimentée à 100 % par les énergies renouvelables en mars 2020.



SOUTIEN AUX ÉNERGIES FOSSILES

Au moins 50 milliards d'euros d'argent public soutiennent les énergies fossiles en Europe chaque année, selon la Commission européenne. Les États européens sont encore loin d'avoir mis fin à ces soutiens. L'Allemagne, la France et l'Italie sont les pires élèves dans ce domaine en Europe.

LA FRANCE, LOIN D'ÊTRE CHAMPIONNE DU CLIMAT

La France ne réduit pas assez rapidement ses émissions de gaz à effet de serre. La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) indique une feuille de route avec une baisse moyenne de 2,5 % par an, pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Or pour 2019, cette baisse a été de moins de 1 %. Compte tenu du retard accumulé depuis 2015, le Haut Conseil pour le Climat estime qu'en 2025, les réductions annuelles devraient être de 3,3 %. De plus, une hausse des budgets carbone, et donc des émissions de gaz à effet de serre "autorisées", a été effectuée en 2019. Une baisse plus drastique sera donc nécessaire au cours des années suivantes pour pouvoir tenir les objectifs à long terme.



ÉMISSIONS SECTORIELLES GLOBALES

Entre 2015 et 2019, les émissions sectorielles de la France (total des émissions des différents secteurs sans les puits carbone) ont baissé de 3,7%. Elles auraient dû baisser de 9 %, pour respecter les budgets carbone de la France fixés en 2015.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

La part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie est passée de 15,1 % en 2015 à 17,2 % en 2019. Malgré cette augmentation, l'objectif de 19,8 % pour 2019 n'est pas atteint et l'objectif 2020 fixé par l'Union européenne de 23 % ne sera pas respecté.

ÉMISSIONS SECTORIELLES



Dans le secteur des transports, qui représente plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre françaises, les émissions n'ont baissé que de 1,5 %, alors que les objectifs de 2015 prévoyaient une baisse de 15,1 % entre 2015 et 2019.



Malgré une tendance d'émissions à la baisse dans le secteur du bâtiment, les objectifs de réduction ont été rehaussés (décalant l'atteinte de la neutralité carbone) et le rythme de rénovation est trop bas : seules 60 à 70000 rénovations performantes de logements sont réalisées par an. Il faut multiplier ce chiffre par 2 d'ici à 2022 et par 10 d'ici à 2030, pour respecter les objectifs.



L'agriculture est le 2^{ème} secteur émetteur de gaz à effet de serre en France. Ses émissions connaissent une baisse progressive mais qui n'atteint pour l'instant pas les objectifs fixés, avec une baisse réelle de 3,1 % au lieu de 5,8 % entre 2015 et 2019.



Les émissions du secteur de l'industrie stagnent depuis 2015 et dépassent donc le budget carbone de 3 % pour 2019.



Les émissions de gaz à effet de serre du secteur de la transformation d'énergie ont baissé en 2019 pour la deuxième année consécutive, permettant à la France de respecter son budget carbone avec un écart de 17,4 % par rapport aux objectifs fixés en 2015.



1. RELANCER, D'URGENCE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SUR LE CLIMAT

Le Sommet qui s'ouvrira le 12 décembre, co-organisé par la France avec le Royaume-Uni et le Secrétaire général des Nations Unies, doit réaliser un bilan honnête des 5 années écoulées depuis l'adoption de l'Accord de Paris. **Loin d'une célébration en grande pompe, le sommet doit souligner l'urgence d'agir pour limiter le réchauffement global à +1,5°C. C'est l'action des États, via les espaces légitimes de gouvernance internationale, qui comptera au sommet**, et non celle d'acteurs non-étatiques à travers des coalitions qui, dans leur grande majorité, manquent de transparence et de redevabilité. **Aucun pays, y compris la France, ne doit arriver les mains vides à ce sommet.**

Alors que les États-Unis rejoindront l'Accord de Paris début 2021 et qu'un nombre croissant de pays sont désormais engagés à atteindre la neutralité carbone à la moitié du siècle¹, les perspectives de remettre la planète sur une trajectoire de 1,5°C s'améliorent. À lui seul, l'engagement de neutralité carbone de la Chine permettrait de réduire la température moyenne de 0,2 ou 0,3°C d'ici à la fin du siècle. **Mais l'écart entre les engagements et les actions reste trop grand. Ce sont les objectifs de réduction d'émissions sur le court terme, pour 2030, qui permettront de respecter l'objectif de 1,5°C.**

Pour respecter la date butoir fixée par l'Accord de Paris, les gouvernements doivent proposer de nouvelles contributions nationales compatibles avec l'objectif de 1,5°C avant la fin de l'année 2020. 151 pays sont engagés à le faire², mais seulement 18 ont sauté le pas. **Des pays très vulnérables comme le Rwanda, responsable de seulement 0,02 % des émissions globales, ont déjà adopté des objectifs bien au-delà de leur part juste de l'effort. Mais ce sont les contributions des pays les plus émetteurs, comme l'Union européenne, la Chine, les États-Unis ou l'Inde qui feront la différence d'ici à la COP26.**

Le 12 décembre, les pays devront également apporter des réponses pour renforcer la résilience et les capacités d'adaptation des populations, dans un contexte où la crise du Covid-19 a exacerbé les vulnérabilités préexistantes pour les populations en première ligne du dérèglement climatique et révélé l'ampleur des dommages causés par la destruction des écosystèmes naturels. **Les pays riches devront montrer leur détermination à faire preuve de solidarité vis-à-vis des pays les plus pauvres.** Alors que le compte n'y est pas pour mobiliser 100 milliards de dollars par an de financements climat, ces pays riches devraient annoncer de nouveaux objectifs de financements climat sur la période entre 2021 et 2025, et garantir qu'ils contribuent à la préservation de la biodiversité.

1. C'est le cas pour 11 pays du G20. Les derniers pays ayant pris cet engagement à l'automne 2020 incluent la Chine, à l'horizon 2060 et la Corée du Sud et le Japon à l'horizon 2050. Pour rappel, les pays du G20 représentent près de 80 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

2. Données agrégées par le Climate Vulnerable Forum : <https://thevcf.org/midnight-climate-survival/>



LA FRANCE DOIT S'ENGAGER POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

En tant que co-hôte du sommet, la France ne peut pas se contenter de grands discours ou de coups de communication.

Elle doit donner un nouvel élan à sa diplomatie après plusieurs années en perte de vitesse. Le 12 décembre est en particulier l'occasion de donner les gages d'une solidarité internationale renforcée.

En effet, l'objectif français de financements climat arrive à échéance à la fin de l'année 2020. Alors que les besoins de financements des pays en développement, les moins responsables de la crise climatique, ne cessent d'augmenter et qu'ils ont besoin de visibilité pour planifier leur transition énergétique, la France doit fixer un nouvel objectif pour la période 2021-2025. C'est une question de justice climatique.

La France a déjà dépassé l'objectif de 5 milliards d'euros par an annoncé par François Hollande en 2015, mais elle pêche toujours sur de nombreux points. Elle devrait ainsi s'engager à :

- **Augmenter le volume global de ses financements climat entre 2021 et 2025 pour atteindre 8 milliards d'euros par an. Parmi ces 8 milliards d'euros, 4 devront être consacrés à l'adaptation**, pour respecter l'équilibre entre financement de l'adaptation et de l'atténuation inscrit dans l'Accord de Paris.
- **Augmenter la part de dons pour ses financements climat fournis via l'AFD pour atteindre 35 % en 2025, soit la moyenne des pays de l'OCDE.** Parmi ces pays, seul le Japon fait pire que la France en matière de dons, et la France est bien loin derrière son voisin allemand. En 2018, la part de dons en Allemagne a atteint 36 %. En France, ce n'était que 3 %, le reste des financements étant fournis sous forme de prêts ou d'autres instruments financiers. Ce déséquilibre a

des conséquences graves pour les pays en développement qui doivent supporter une double peine : faire face aux impacts violents de la crise climatique et gérer le poids croissant de leur dette souveraine.

- **Prendre en compte le genre dans les financements climat.** La France devrait s'assurer qu'au moins 85 % des financements climat dédiés à l'adaptation des pays les plus vulnérables visent également à promouvoir l'égalité des genres, dont au moins 20 % avec le genre comme objectif principal.
- **Développer des outils de financements innovants pour faire face aux effets des pertes et dommages.** En s'appuyant sur le moratoire de la dette obtenu au G20 face à la crise du Covid-19, la France pourrait proposer la mise en place d'un moratoire automatique sur la dette des pays touchés par une catastrophe climatique, leur permettant de débloquer rapidement de l'argent pour répondre aux besoins immédiats des populations. Ce mécanisme pourrait ensuite être complété par la création de sources de financements innovants (taxes sur les émissions des transports aérien et maritime ou sur l'extraction des énergies fossiles).



2. DONNER À L'EUROPE LE LEADERSHIP CLIMATIQUE

À la veille de l'anniversaire de l'Accord de Paris, les Chefs d'État et de gouvernement européens se réuniront les 10 et 11 décembre pour **définir un nouvel objectif européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030. Ce sera la dernière chance pour l'Union européenne de relever son ambition climatique avant la date butoir de 2020, et ainsi d'envoyer un signal fort au reste du monde.**

L'Europe est le premier continent à avoir adopté un objectif de neutralité climatique pour 2050. Elle doit maintenant concrétiser cette ambition sur le court terme. Dans son Plan pour le climat 2030¹, la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, propose de rehausser l'objectif européen à "au moins 55 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030". Elle est soutenue par un grand nombre d'États, dont la France et l'Allemagne. Cet objectif est un pas nécessaire pour se rapprocher d'une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris. Néanmoins, pour limiter le réchauffement global à **+1,5°C, l'Europe devrait baisser ses émissions de 65 % d'ici à 2030.** Les députés européens soutenus par la Suède, le Danemark et la Finlande, portent un objectif de -60 %.

Derrière ce chiffre, la sincérité de l'engagement européen sera jugée. Or, la Commission européenne propose de comptabiliser l'absorption de CO₂ - non permanente - par les puits carbone comme les forêts et les sols dans l'objectif de -55 %, en plus de la réduction à la source des émissions. Cet objectif risque donc d'être un trompe l'œil : la baisse réelle des émissions ne serait que de 50 à 52 %. Pourtant, les législations européennes sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les standards de CO₂ des véhicules, permettraient déjà à l'Europe de rehausser de facto son objectif à 47 % en 2030.

L'objectif 2030 doit servir de boussole pour l'ensemble des politiques et investissements du continent des 10 prochaines années. Le Green Deal européen couplé aux 30 % du paquet financier européen orienté pour le climat - plus de 1800 milliards d'euros dont 750 milliards du Plan de relance européen - peuvent être de puissants leviers pour accélérer la transition écologique en Europe, à condition que soit mis fin aux incohérences qui nuiraient à l'atteinte de l'objectif en 2030. Cela concerne notamment les financements publics aux énergies fossiles, qui s'élèvent à 50 milliards d'euros en 2019 au sein de l'Union, la réforme de la PAC qui va maintenir l'Europe dans un modèle agricole destructeur, ou encore la politique commerciale qui vise à multiplier les accords de libre-échange climaticides. L'Europe devra également faire en sorte que toutes les politiques climatiques aillent de pair avec la justice sociale. En cela, la proposition d'étendre le marché carbone européen (ETS) aux voitures et au chauffage risque d'être non seulement inefficace d'un point de vue climatique, mais surtout dangereuse socialement. Pour répondre à l'ambition climatique, le marché pourrait faire payer aux ménages, dont les plus précaires, un prix du CO₂ élevé. Il serait inacceptable que le marché se substitue à des politiques volontaristes et justes, comme la rénovation des logements par exemple.

Le blocage du paquet financier européen de la part de la Pologne et de la Hongrie est une menace pour la transition écologique et la solidarité européenne. Pourtant, une relance verte pourrait créer près de 2 millions d'emplois en Europe d'ici à 2024 et réduire sa dépendance vis-à-vis des importations d'énergies fossiles.



LA FRANCE DOIT PORTER L'AMBITION CLIMATIQUE EN EUROPE ET LA CONCRÉTISER

Longtemps silencieux, le Président de la République, Emmanuel Macron soutient finalement l'objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030, tel que proposé par la Commission européenne et soutenu par la Chancelière Merkel.

Néanmoins, la bataille ne doit pas s'arrêter à un simple soutien. **La France doit pleinement s'engager pour débloquer la situation avec la Pologne et la Hongrie sur le cadre budgétaire européen afin de libérer la capacité d'investissements dans la transition écologique en Europe et décrocher un accord ambitieux et de qualité sur l'objectif climatique européen lors du Sommet des 10 et 11 décembre.**

Nous appelons la France à :

- **Porter le niveau d'ambition préconisé par la science.** Pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C, l'Europe devrait **réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 65 % d'ici à 2030.**
- **Défendre deux objectifs distincts : un objectif de réduction réelle des émissions de gaz à effet de serre et un objectif d'absorption par les puits carbone naturels, comme les forêts et les sols,** afin d'éviter l'erreur d'un objectif climatique unique pour 2030. L'inclusion des puits carbone dans l'objectif serait un trompe-l'œil, car une tonne de CO₂ absorbée n'est pas équivalente à une tonne de CO₂ réduite, le CO₂ absorbé étant tôt ou tard relâché dans l'atmosphère.
- **Arrêter de pousser son agenda nucléaire en Europe,** car ce dernier détériore les relations entre États ambitieux sur le climat et risque de menacer un accord sur l'ambition climatique.

- **Garantir la qualité des politiques climatiques européennes et préserver la justice sociale à travers le Green Deal européen.** Les politiques publiques nationales comme européennes devront être efficaces d'un point de vue climatique et justes socialement. La France doit se positionner contre l'extension du marché carbone européen aux véhicules et aux logements. La France doit également porter la révision de la politique commerciale européenne pour la rendre compatible avec l'Accord de Paris.
- **Renforcer la solidarité européenne sur le climat et maintenir l'investissement dans la transition écologique.** Le plan de relance européen ainsi que le budget européen peuvent amorcer la transition dans de nombreux secteurs et nombreuses régions dépendantes aux énergies fossiles. Cet effort doit être maintenu et renforcé par la suite, notamment en réorientant les dépenses aujourd'hui néfastes pour le climat et l'environnement vers la transition écologique et en libérant nos capacités d'investissements.



3. PASSER DES ENGAGEMENTS AUX ACTES AU NIVEAU NATIONAL

La crise sanitaire a souligné les fragilités de notre pays. Les délocalisations, la surconsommation de produits à bas-coût avec un impact social et environnemental néfaste, et les coupes budgétaires sur des produits et services essentiels ont rendu la France moins résistante aux chocs externes. La pandémie creuse les inégalités, augmente la pauvreté et met en péril de nombreuses activités. Redémarrer comme avant n'est pas une option, si on a à cœur de construire une société plus résiliente et plus solidaire.

La Convention Citoyenne pour le Climat, initiée en réponse au mouvement des gilets jaunes, a élaboré des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un esprit de justice sociale. Le Président de la République s'est engagé à les reprendre sans filtre. Pourtant, les jokers se sont multipliés et le projet de loi de finances 2021, voté en première lecture à l'Assemblée, fait l'impasse sur plusieurs propositions de la Convention.

Le Gouvernement affirme qu'au moins 51 mesures de la Convention Citoyenne pour le Climat seraient "complètement ou partiellement" mises en œuvre. Notre analyse montre un bilan bien moins glorieux³ :

- Un « malus poids », visant à pénaliser les voitures lourdes très gourmandes en carburant, a bien été voté dans le cadre des débats sur le Projet de loi de finances via un amendement du Gouvernement. Mais il ne s'applique qu'aux voitures de plus de 1800 kg, alors que la Convention proposait un seuil de 1400 kg. Ce malus ciblera ainsi moins de 3 % des voitures et ne permettra pas de freiner les ventes de SUV qui pèsent, en moyenne, 1350 kg.

- Les citoyens demandent de « Sortir progressivement des avantages fiscaux sur le gazole, en échange de compensations fortes pour les transporteurs ». Mais le Gouvernement a préféré la carotte au bâton. Dans le Projet de loi de finances, aucun amendement n'a repris la proposition de la Convention. En revanche, deux mesures accordent des financements au secteur pour soutenir l'achat de poids lourds propres.
- Enfin, sur plusieurs propositions, des décisions sont prises sans que les financements suivent. C'est le cas pour l'adaptation de la restauration collective aux réformes de la loi EGalim : le plan de relance prévoit 50 millions d'euros sur 2 ans pour 1500 communes... insuffisant par rapport aux besoins identifiés de 330 millions par an pour toute la restauration collective, et ce, pendant 3 ans.

3. <https://reseauactionclimat.org/ccc-sans-filtre/>



EMMANUEL MACRON VA-T-IL TRAHIR SON ENGAGEMENT ENVERS LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT ?

Le projet de loi Climat qui sera débattu en 2021 doit retranscrire de nombreuses mesures proposées par les 150 citoyen.e.s tiré.e.s au sort. Alors même que les objectifs climatiques devraient être renforcés pour 2030 au niveau européen, les propositions de la Convention forment un socle minimal pour commencer la transformation de tous les secteurs concernés, mais aussi pour créer de nombreux emplois pérennes et réduire la précarité. Ces propositions sont aussi largement soutenues par les Français comme le montrait un [sondage](#) Elabe en juin dernier. **Le Réseau Action Climat appelle donc à une reprise sans filtre de ces mesures et met en avant quelques-unes des propositions parmi les plus structurantes.** Un suivi de la retranscription de ces propositions sera réalisé tout au long de la vie du projet de loi.

1. Consommer



L'empreinte carbone des Français.e.s doit être divisée par 6 d'ici à 2050 pour être compatible avec l'Accord de Paris. Continuer à promouvoir des produits et services très émetteurs crée des injonctions contradictoires.

Interdire la publicité des produits les plus émetteurs de gaz à effet de serre, comme les voitures les plus polluantes, est une mesure clé, accompagnée de dispositions sectorielles pour engager les transformations nécessaires. Dans la perspective de la fin de la mise sur le marché de plastiques à usage unique, **la mise en place d'un système de consigne pour le réemploi des emballages**, notamment en verre, est également indispensable.



2. Se déplacer

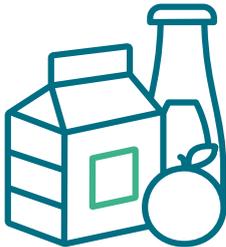
La Convention Citoyenne pour le Climat propose **d'interdire dès 2025 la commercialisation de véhicules neufs très émetteurs, et de mettre en place un prêt garanti par l'État pour l'achat de véhicules peu polluants.** Les citoyen.e.s proposent également de **sortir des avantages fiscaux sur le gazole, et des mesures fortes de réduction du trafic aérien.** Enfin, l'État devra **développer un plan d'investissement massif pour le transport ferroviaire.**

3. Se loger



Rénover le parc de bâtiments et respecter l'objectif zéro artificialisation nette en 2030 sont deux objectifs qui font consensus et sont essentiels pour réussir la transition écologique. La rénovation des logements ne progresse pas car les mesures incitatives ne suffisent pas pour augmenter leur nombre et leur performance énergétique, tout en assurant que les ménages précaires en soient les premiers bénéficiaires. La Convention propose **une obligation de rénovation énergétique globale** des logements, progressivement à partir de 2024. Pour rendre cette mesure juste, un système d'aides doit l'accompagner, allant jusqu'à une prise en charge quasi totale pour les ménages modestes. Une mesure structurante pour réduire l'artificialisation des sols est de favoriser le commerce de centre ville et **limiter le suréquipement commercial**.

4. Se nourrir



L'agriculture est le 2ème secteur émetteur de gaz à effet de serre en France. En cause, principalement le méthane des ruminants et le protoxyde d'azote des engrais azotés. L'enjeu est donc de réduire la consommation de produits animaux (viande, produits laitiers) et d'accompagner la mutation vers un élevage plus durable. Pour cela, la Convention propose de **passer à un choix végétarien quotidien dans la restauration collective publique à partir de 2022**, y compris pour les menus uniques, et de **concevoir une nouvelle solidarité nationale alimentaire permettant l'accès aux ménages modestes à une alimentation durable**. Les 150 proposent aussi de **taxer les engrais chimiques** pour soutenir les alternatives et d'**orienter les financements vers les élevages durables** et non vers l'élevage industriel. Ils proposent d'**interdire l'importation des produits qui contribuent à la déforestation** importée.

5. Travailler et produire



Enfin, la transition écologique, même si elle est créatrice nette d'emplois, doit s'accompagner de politiques de l'emploi ne laissant personne sans solution. La Convention propose d'**accompagner la reconversion des entreprises** et la transformation des métiers, d'anticiper les transformations sur le marché de l'emploi pour apporter les formations adaptées. Accompagner chaque entreprise, organisation et personne pour faire évoluer ses activités, voire en changer est un point essentiel du futur projet de loi, en cette période où la crise sanitaire entraîne une hausse du chômage. Enfin, **les pouvoirs publics doivent obliger les grandes entreprises à renforcer la transparence concernant leur empreinte carbone et à réduire significativement leurs émissions chaque année**, sous peine de sanctions financières et ce notamment à l'aide d'un plan d'investissement qui montre la cohérence entre l'objectif et les moyens mis en œuvre.

CONTACT PRESSE

Simon Coquillaud,
Responsable Communication
Réseau Action Climat
06 66 28 95 06
simon.coquillaud@reseauactionclimat.org

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

